

## La Fête des maires, c'est toute l'année!

Du haut de son surnom «La perle du Léman», Rolle affiche d'emblée son potentiel de séduction. Il est vrai que le lieu est très prisé. Avec l'offre de nouveaux projets immobiliers, la population, qui passera de 6300 à 7400 habitants d'ici 2030, devrait être témoin d'un développement harmonieux et durable. Autres défis de la libérale-radical Monique Choulat, première femme syndique de Rolle, élue en avril 2021: la réforme de la péréquation financière intercommunale et la relance du projet de fusion avec les communes d'Essertines-sur-Rolle et de Tartegnin.

Monique Choulat Pugnale, Syndique de Rolle/VD

# Le bien-vivre dans une croissance durable

### - Pourquoi vous engagez-vous ?

- Jurassienne de Grandgourt, j'habite Rolle depuis 1983, un lieu que je suis fière d'habiter et que je ne quitterais pour rien au monde. Idéalement placé sur les rives du lac, ce centre régional de la côte vaudoise offre tous les avantages de la ville sans ses nuisances. Tombée dans la marmite politique en 2005, présidente du PLR en 2010, entrée à la Municipalité six ans plus tard, je suis honorée aujourd'hui d'accompagner le développement de Rolle en ma qualité de syndique. Mon enthousiasme est toujours intact. J'apprécie tout particulièrement le dialogue avec les citoyens. Pour moi, un bon contact humain est la solution à tout.

### - D'ici quelques années, Rolle comptera un millier de nouveaux habitants. Quels sont les grands projets immobiliers ?

- Beaucoup de gens veulent habiter à Rolle et y rester, tant pour sa beauté que pour sa fiscalité attrayante. Avec l'implantation de la zone d'activité La Pièce (A-One Business Centre), Rolle a connu un tournant majeur, passant de 4300 habitants fin 2003 à 5800 à fin 2010. Aujourd'hui, bien que l'offre de logement reste insuffisante par rapport à la demande, de nouveaux quartiers favorisant la mixité sociale se dessinent. Tandis que 59 logements sont à peine sortis de terre dans le quartier Buttes-Jardins, au centre-ville, le quartier résidentiel Sous-Bellefon-



Monique Choulat Pugnale.

taine, conçu pour quelque 230 habitants, est en phase de réalisation sur l'ancienne friche industrielle Roch-Tesa, à l'entrée est de la ville. A l'horizon 2024-2026, l'ambitieuse Cité du vin projetée par l'encaveur Schenk SA est par ailleurs le moteur d'un nouveau quartier durable de 580 habitants et 150 emplois dans la zone de la gare. En chantier pour deux ans, le réaménagement de la jonction autoroutière de Rolle en facilitera l'accès, tout comme les accès à la ville. La Commune participe à hauteur de

plus de 400 000 francs aux coûts estimés à quelque 9 millions de francs. En termes de logement, il existe par ailleurs des pistes de stratégie d'action sur le territoire foncier communal.

### - Comment gère-t-on une telle évolution ?

- Les chances des Rollois d'être bien logés vont de pair avec la volonté de l'Exécutif d'achever la modernisation de notre «perle», un vaste chantier débuté il y a plus de dix ans, propre à assurer un cadre de vie harmonieux. Au nombre des points forts du programme de la législature 2021-2026: l'accélération de la transition écologique. La qualité de vie, les réseaux d'eau et d'énergie, la responsabilité sociale et le respect des biodiversités sont connectés et peuvent se résumer en une seule formule: le développement durable. La récupération du label «Cité de l'énergie» qui nous a été décerné en 2016 va notamment de pair avec l'élaboration d'un Plan climat, pour lequel un crédit d'étude a été adopté, la faisabilité d'un chauffage à distance (CAD) et la création d'un Fonds de rénovation énergétique, deux sujets qui seront prochainement soumis au Conseil communal.

La ville à venir doit se développer dans une vision à long terme. Mettre en valeur la nature en ville, verdifier la Grand-Rue, renaturer les cours d'eau font partie de notre programme. Par ailleurs, avec la concrétisation



Pour Rolle, commune étendue sur 274 hectares, l'avenir durable, c'est aujourd'hui.

du projet immobilier de Sous-Bellefontaine, la voirie déménagera sur le site de la déchetterie, au nord-ouest de la ville.

Au plan de la mobilité douce, le parking souterrain des Buttes-Jardins va offrir 187 de ses 288 places au public, permettant ainsi de rendre aux piétons la place du Marché qui sera réaménagée et compensant également les places supprimées sur la Grand-Rue. De plus, le parc Veyrassat, cédé à la Commune, va devenir un poumon de verdure au cœur de la Vieille Ville. Avec la promotion du vélo en libre-service, de nouvelles zones de trafic à vitesse modérée et une étude sur la politique de stationnement plus dissuasive, la Commune encourage la mobilité douce.

#### - Quels sont les besoins en infrastructures scolaires et sportives?

- Le projet de construction scolaire primaire à Perroy verra le jour à l'horizon 2030. A la rentrée, trois nouvelles unités d'accueil de jour pour les petits s'ouvrent au Château de Rolle. En janvier 2020, l'Association intercommunale pour l'enfance et la jeunesse (EnJeu), qui pourvoit aux besoins scolaires et à l'accueil de jour des enfants, avait voté un crédit de 3,38 millions de francs qui a permis la réalisation d'un pavillon scolaire provisoire sur le site du Martinet. Ceci en attendant la réalisation prochaine d'une nouvelle extension du Collège. Fondée sur l'évaluation des besoins des vingt prochaines années - quelque 35 classes primaires et secondaires -, effectuée en 2018 par la société vaudoise Microgis, la planification prévue n'a pas été faite à la légère. Pour sa part, le quartier Gare nord - Schenk

comprendra une crèche et une école. Au plan des infrastructures sportives, le projet d'extension du Centre sportif régional de Perroy a été abandonné, au vu des terres agricoles ne pouvant être sacrifiées. En revanche, le déménagement de la voirie rolloise permettra la création d'une salle de gymnastique aux Petites-Buttes et 2000 m<sup>2</sup> de terrain d'utilité publique sont disponibles.

#### - Pour vous qui avez poussé, tandis que vous étiez en charge du 700<sup>e</sup> anniversaire de la ville en 2019, à l'installation pérenne de la sculpture monumentale de Jedd Novatt au Jardin Anglais, comment voyez-vous la situation culturelle post-crise à Rolle?

- La vie culturelle est riche de propositions annuelles. Mais ici comme ailleurs, la pandémie a frappé les mondes artistique et culturel. Nous poursuivons le subventionnement du Casino-Théâtre, référence régionale, et entendons favoriser le développement culturel, propice au tourisme et à l'économie locale, par la création d'événements. De nombreuses idées sont en cours, tels un festival de *Street Art* et des manifestations sur les quais, ainsi que le lancement d'appels à projets pour les artistes rollois.

#### - Suite à l'Initiative populaire «SOS Communes», actuellement devant le Conseil d'Etat, qui entend modifier la répartition de la facture sociale, vous soutenez la réforme de cette facture entre communes et canton.

- Le rééquilibrage entre les finances florissantes du Canton et celles, préoccu-

pantes, des communes, est une nécessité qui relève du bon sens. Villes et villages versent un tiers de leurs recettes pour la facture sociale. Cette part disproportionnée n'est pas tenable à long terme. De surcroît, les communes qui bénéficient de cette péréquation se plaignent de ne pas toucher assez d'argent, tandis que la charge est très pénalisante pour celles qui y contribuent le plus, comme Rolle qui compte une grande concentration d'entreprises à forte capacité fiscale. L'ensemble des acteurs s'accorde à dire que ce système de péréquation est à bout de souffle, générant des situations financières inextricables. Il s'agit de dégager les orientations d'un nouveau système équilibré et pérenne, qui redonne une maîtrise financière aux communes et protège les contribuables contre les hausses d'impôts communaux, une hausse à laquelle Rolle résiste depuis des années.

#### - Qu'en est-il du mariage à trois, Rolle, Essertines-sur-Rolle et Tartegnin?

- Lancé en 2015, le projet de fusion officielle entre Rolle (274 ha), Essertines-sur-Rolle (700 habitants/696 ha) et Tartegnin (230 habitants/109 ha) a été suspendu en septembre 2019, le taux d'imposition de la future commune n'ayant pu être fixé. J'entends relancer la démarche à mi-législature. Ancien chef-lieu de district, Rolle se réjouit de ce rapprochement, susceptible de renforcer sa position dans le concert des villes vaudoises. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR VIVIANE SCARAMIGLIA